

# Première plénière *pour deuxième mandature*

**L**e renouvellement des Conseils de quartier a atteint son objectif : près de 300 personnes sont prêtes à s'investir dans la vie locale à travers ces instances de la démocratie participative. Pour cette deuxième mandature, la moitié des Conseillers de quartiers apportera un regard neuf, tout en bénéficiant des expériences des

anciens membres. Après les assemblées constitutives, en septembre, l'Assemblée plénière se tiendra le 8 octobre à l'Hôtel de ville. L'occasion d'informations et d'échanges sur le rôle des conseils et leurs membres (co-président habitant ou élu, commissions, etc.). La matinée sera ensuite consacrée à des ateliers présentant en

détails le budget et la conduite de projets, de la conception à la réalisation. Grâce à cette indispensable formation de base, tous seront fin prêts pour aborder cette nouvelle mandature en toute connaissance de cause. ■

*Le 8 oct. à 8h30 à l'Hôtel de Ville.*